



PROGRAMME D'ETUDES

Relations internationales et études diplomatiques de l'UE

ANNEE ACADEMIQUE

2024-2025

SEMESTRE

1 & 2

TITRE DU COURS

Espagnol II

PROFESSEUR(S) DU COURS

María Soledad GARCÍA RETORTILLO

ASSISTANT(E) DU COURS

N/A

TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, À OPTION)

cours de langue obligatoire

CREDITS ECTS

4.5

LANGUE D'INSTRUCTION

espagnol (& explications en français)

1. OBJECTIFS DU COURS

Ce cours s'adresse aux étudiant(e)s ayant un niveau de connaissance de base de la langue espagnole, équivalent à un niveau A2 du cadre commun européen de référence pour les langues (CECR) du Conseil de l'Europe. L'objectif du cours est d'atteindre à la fin de l'année académique le niveau B1+, défini par le CECR.

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera ainsi en mesure de :

- comprendre suffisamment pour pouvoir interagir et obtenir ce qu'elle/il veut dans des situations différentes dans le cadre du travail, la vie sociale ou académique ou les loisirs ;
- donner et demander des avis et opinions dans une discussion informelle ;
- faire face habilement à des problèmes de la vie quotidienne, se débrouiller dans des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue espagnole est parlée ou lors des échanges avec des personnes parlant l'espagnol ;
- donner et résumer son opinion sur un article, un exposé ou une discussion ; exprimer ses points de vue, exprimer son accord et son désaccord ;
- prendre des messages sur des demandes de renseignements ;
- rédiger des textes clairs (essais, lettres, textes créatifs) sur des thèmes divers ;
- argumenter lors d'un débat.

2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Ces objectifs sont liés aux acquis d'apprentissage suivants du programme **Relations internationales et études diplomatiques de l'Union européenne** :

2.7 Le(a) diplômé(e) est capable de communiquer dans la langue étrangère suivie dans le cadre du programme d'études en fonction du niveau cible spécifié pour ce cours de langue.

3. CONTENU DU COURS

Veuillez-vous référer à la page du cours sur l'intranet pour avoir accès au plan de cours complet.



4. METHODE D'ENSEIGNEMENT

Les étudiant(e)s sont tenus d'assister régulièrement aux cours, de participer activement, et de préparer les travaux requis (portfolio B1+), y compris des présentations orales, qui font partie de l'évaluation continue.

Le cours est axé sur la communication et utilise également une approche communicative afin que l'étudiant(e) soit capable d'utiliser la langue espagnole dans des situations réelles de communication, sans oublier pour autant l'apprentissage des aspects grammaticaux et lexicaux. Ces éléments sont intégrés dans des contextes significatifs (situations authentiques) et groupés selon des contenus fonctionnels. Cette méthodologie communicative est soutenue par l'expression orale, l'expression écrite, la compréhension orale et la compréhension de lecture sur la base d'exercices et activités qui favorisent le développement d'une compétence communicative intégrale.

L'absence non justifiée aux travaux de cours qui comptent pour la note du cours, entraînera une note de 0 pour cette partie de l'évaluation (l'étudiant(e) ne sera excusé qu'en cas de maladie sur la base d'un certificat médical à remettre à l'Administration Académique). L'étudiant(e) doit informer le professeur à l'avance de toute absence.

5. MATERIEL D'ENSEIGNEMENT

Manuel à utiliser en classe :

- AULA INTERNACIONAL 3 Nueva edición, Libro del alumno. Editorial Difusión.

Matériel en ligne : le professeur fournira une liste exhaustive de ressources en ligne au début de l'année scolaire.

Matériel audiovisuel :

- Vidéos et enregistrements audio à partir de RTVE et d'autres médias de langue espagnole.
- DVD et enregistrements audio de différents cours adaptés au niveau B1+.
- Films et courts métrages.
- Activités ludiques et d'apprentissage en ligne créés par le professeur.

6. EVALUATION

Ce cours est évalué sur la base de 'réussite / échec' :

- réussite : aucune note n'est attribuée et le niveau CECR atteint est mentionné sur le relevé de notes.
- échec : une note est attribuée et mentionnée sur le relevé de notes et sera prise en compte dans le calcul d'une possible compensation.

La note est composée des éléments suivants :

- évaluation continue (50%)
- examen final à la fin du cours (50%): examen écrit de 2h

En cas d'un examen de rattrapage (2h), l'examen écrit compte pour 100% de la note finale.